

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3328 - MARDI 25 SEPTEMBRE 2018

## RECETTES FISCALES

## Vers l'expérimentation du timbre électronique

L'instauration du timbre électronique figure parmi les réformes initiées par le ministère des Finances et du budget en vue d'améliorer la performance de ses services. Le lancement de l'opération est prévu le 31 décembre prochain. Il s'agit d'une étape importante vers la dématérialisation complète des timbres fiscaux en papier au Congo. Ce nouveau modèle de timbre facilitera surtout le suivi et le contrôle de paiements des taxes, des impôts ou des amendes.

Ce projet avance difficilement selon le comité de pilotage des réformes financières.

Page 2



Les participants à la réunion du comité des réformes

## AVIATION CIVILE

## Aerco sollicite la certification des aéroports du Congo

Le directeur des aéroports du Congo (Aerco), Jean Michel Ratron, a expliqué que le processus de certification demandée ne signifie pas que ces structures aéroportuaires ne sont pas sûres. Les compagnies aériennes internationales qui desservent Brazzaville ou Pointe-Noire sont certaines de la sûreté et de la sécurité dans ces aéroports. La certification sollicitée, a-t-il renchéri, viendra couronner leur sûreté et sécurité. « Il y a des critères qui sont fixés par l'Organisation internationale de l'aviation civile qui portent à la fois sur les installations, les procédures de la gestion, de la sécurité et de la sûreté de ma-



Le directeur général de l'Anac recevant la demande de certification d'Aerco  
nière à ce que les passagers utilisant les plates-formes aéroportuaires puissent voyager sans problème au plan national et international », a-t-il déclaré. Page 3

## AFRIQUE CENTRALE

## Le développement de l'industrie confronté à plusieurs facteurs

Réunies à N'Djamena, au Tchad, du 18 au 21 septembre, une centaine d'experts de onze pays d'Afrique centrale, les institutions bancaires et autres organisations régionales et internationales ont relevé les obstacles qui freinent le développement de l'industrie dans la sous-région.

Riche en ressources naturelles, cette partie du continent est malheureusement présentée comme le maillon faible de l'industrialisation en Afrique en raison, entre autres, du faible niveau de mobilisation des finance-

ments réservés au développement de ce secteur, porteur de croissance et source d'emplois. « Nos systèmes financiers sont encore peu développés et incapables de répondre aux besoins d'industrialisation du secteur privé ; nous manquons de financement pour nos infrastructures de transport, pour l'accès à une énergie peu coûteuse et pour notre développement technologique », a souligné Hissein Tahir Souguimi, secrétaire d'État à l'Économie et à la planification du Tchad. Page 9

## MORTALITÉ JUVÉNILE

## L'Unicef alerte sur le taux élevé des décès d'enfants de moins de 15 ans

L'institution onusienne annonce dans un communiqué de presse que 6,3 millions d'enfants de moins de 15 ans sont décédés en 2017 dans le monde. « Si nous n'agissons pas immédiatement, cinquante-six millions d'enfants de moins de 5 ans, dont la moitié seront des nouveau-nés, mourront d'ici à 2030... », a indiqué la directrice en charge de la division des données, de la recherche et des politiques de l'Unicef, Laurence Chandy. Page 4

## Éditorial

## Flop !

Page 2

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE

## L'Union européenne n'enverra pas d'observateurs au Cameroun

Page 10

## EDITORIAL

## Flop !

Ce que nous avons laissé entrevoir dans un récent éditorial concernant le peu de succès que rencontre le nouveau roman d'Alain Mabanckou *Les cigognes sont immortelles* a été confirmé ces derniers jours de façon accablante. Rétrogradé en une semaine de la septième à la vingt-et-unième place dans « Les meilleures ventes de la FNAC » relevées par l'hebdomadaire *Le Point*, il n'y apparaît même plus désormais. Fait tout aussi grave pour un auteur qui se répand sur les chaînes françaises de radio et de télévision, il a été rétrogradé simultanément en une semaine de la deuxième à la dix-huitième place dans les « Ventes de livres en France » citées par *L'Express* et n'apparaît même pas dans le « Palmarès des livres » que dresse *L'Obs* dans son dernier numéro.

Pour dire donc clairement les choses, l'homme qui prétend parler au nom des peuples africains, qui traîne son pays d'origine – le Congo – dans la boue, qui s'en prend à son pays d'adoption – la France – en l'accusant de faire de la Francophonie un outil au service de sa politique étrangère, est en train de faire, comme on dit dans le jargon de la communication, un « flop » qui risque fort de lui coûter cher. Plus il se répand en déclarations insultantes sur Denis Sassou N'Guesso et sur Emmanuel Macron, moins il attire, en effet, vers lui les lecteurs. Au point que son éditeur – Le Seuil – doit désormais se demander s'il sera raisonnable de publier à l'avenir ses romans.

Si nous évoquons à nouveau ici – et avec tristesse – la dérive de cet auteur africain qui avait su attirer vers lui jusqu'à présent de nombreux lecteurs, c'est qu'elle porte atteinte à l'une des institutions les plus prestigieuses de la sphère culturelle mondiale, à savoir le Collège de France. Créé par le roi François I<sup>er</sup> en 1530, ce collège réunit quarante-sept professeurs venus de tous les horizons dont la mission principale, loin, bien loin de la politique, est de contribuer au rayonnement de l'institution et de la langue française à l'échelle de la planète. Voir l'un de ses membres se répandre comme il le fait sur les ondes et les réseaux sociaux en diatribes politiques aussi virulentes qu'infondées contre les deux pays qui lui ont permis de devenir ce qu'il est aujourd'hui va à l'encontre de la mission dévolue au Collège de France depuis près de cinq cents ans. C'est donc une faute grave.

Alain Mabanckou ferait bien de le comprendre avant que sa dérive présente ne lui cause de sérieux, très sérieux ennuis professionnels et le renvoi dans l'université de Californie, à Los Angeles, où ses dérapages n'ont guère de conséquences..

Les Dépêches de Brazzaville

## RECETTES FISCALES

## Vers l'instauration de timbres électroniques

Le gouvernement congolais veut expérimenter un système électronique pour mieux sécuriser la collecte des recettes de timbres.



Des participants à la réunion du comité des réformes (Adiac)

Le lancement de l'opération est prévu dès le 31 décembre prochain. Il s'agit d'une étape importante vers la dématérialisation complète des timbres fiscaux en papier au Congo. Ce nouveau modèle de timbre facilitera surtout le suivi et le contrôle de paiements des taxes, des impôts ou des amendes.

En effet, l'automatisation du timbre figure parmi les nombreuses réformes initiées par le ministère des Finances pour améliorer la performance de ses services. Le comité de pilotage des réformes, qui s'est réuni le 21 septembre à Brazzaville, a planché sur le projet « automatisation du timbre ». Ce projet avance difficilement avec

à peine 10% des réalisations attendues, de quoi susciter les interrogations des membres du comité.

L'objectif de la réforme, a rappelé le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou, est de mettre en place un système électronique pour dématérialiser et automatiser la collecte des recettes de timbre. L'étude de faisabilité est déjà finalisée de même que le cahier de charges.

D'autres réformes sont également en cours d'exécution, notamment l'interconnexion des services des impôts et des douanes. Les travaux de l'extension se font à partir des centres

de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le projet est jugé primordial par les partenaires du Congo, dont la Banque mondiale, qui en assure la facilitation.

Enfin, un nouveau site de formation est même créé pour initier les cadres à l'usage des services numériques et essayer de vulgariser ces réformes. Désormais, les ordinateurs publics vont émettre et recevoir des formulaires des dépenses sur une plate-forme mise au point. « La formation en ligne permet de faciliter l'accès à toutes les administrations », a indiqué Guy Noël Londongo, le directeur du système de l'information auprès du ministère des Finances et du budget.

Fiacre Kombo

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef** : Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués** : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société** : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique** : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie** : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International** : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts** : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport** : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI** : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepeschesdebrazzaville.com](http://www.lesdepeschesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Email : [regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## SANTÉ PUBLIQUE

# La politique nationale et son plan de développement validés

**Le document est un outil de pilotage du système sanitaire dont les orientations stratégiques visent à atteindre les objectifs de développement durable en la matière, à travers notamment la couverture universelle, le renforcement des soins primaires et des districts sanitaires...**

Les experts en santé publique, avec l'appui des partenaires dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont réajusté et mis à jour la revue du secteur de santé, la politique nationale dans le domaine ainsi que le plan

national de développement sanitaire 2018-2022. L'atelier de validation de ces documents s'est tenu, le 22 septembre, à Brazzaville. Le Premier ministre, Clément Mouamba, a ouvert les travaux.

Les documents de pilotage validés permettront la résolution méthodique de multiples problèmes qui minent le secteur de la santé au Congo. Les conclusions de la revue évoquent plusieurs problèmes: la faible disponibilité des médicaments essentiels et génériques; la faible qualité des données sanitaires; la menace des épidémies pour lesquelles la surveillance et la riposte doivent être de plus en plus renforcées... « Cette réalité ne doit pas occulter les progrès notables et significatifs enregistrés », a indiqué la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, évoquant l'allongement de l'espérance de vie de 51 à 61 ans en dix ans, la réduction de plus de la moitié de la mortalité infantile et maternelle. En dehors de la disponibilité des vaccins qui améliore, selon la ministre, la couverture vaccinale nationale.

« On peut se réjouir du résultat obtenu », a déclaré la représentante de l'OMS, Fatoumata Binta Tidiane Diallo, faisant allusion à la validation de ces documents de pilotage. « Quelles que soient la perfection et la pertinence du contenu de notre politique et plan, ils resteront des documents et serviront à très peu de choses, si les ressources pour leur mise en œuvre ne sont pas garanties », a-t-elle souligné. Les faibles performances des services de santé, résultant de la faiblesse de la gouvernance des districts sanitaires, constituent un frein à l'accès équitable aux soins de santé de qualité à l'ensemble de la population, selon elle. Toutes ces faiblesses sont prises en compte dans les documents validés pour apporter des solutions adéquates. La représentante de l'OMS a réitéré le ferme engagement de tous les partenaires, particulièrement des agences du système des Nations unies, d'accompagner le gouvernement congolais dans les efforts qu'elle a qualifiés de louables pour une population saine.

**Rominique Makaya**



Les membres du gouvernement et les partenaires suivant les exposés des experts (Adiac)

## AVIATION CIVILE

## Aerco formule la demande de certification des aéroports du Congo

**Les structures aéroportuaires concernées en premier lieu sont celles de Brazzaville et de Pointe-Noire ouvertes à la circulation aérienne internationale. Celle d'Ollombo s'en suivra.**

Le processus de certification internationale des aéroports du Congo est en bonne voie. Le directeur général d'Aerco, Jean Michel Ratron, a, en effet, mis à la disposition de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) la demande de certification, le 24 septembre à Brazzaville, après une réunion entre les deux parties visant notamment à évaluer les contours liés à la procédure, les responsabilités des uns et des autres, le niveau atteint dans cette démarche y compris. Le formulaire du certificat d'aérodrome, le manuel d'aérodrome contenant les dix-sept procédures obligatoires, le plan d'urgence, le programme de sûreté de l'aéroport, les fiches d'obstacles font partie des éléments constitutifs de la demande formelle déposée par l'exploitant Aerco.

« Il y a des critères qui sont fixés par l'Organisation internationale de l'aviation civile qui porte à la fois sur les installations, les procédures de la gestion, de la sécurité et de la sûreté de manière à ce que les passagers qui utilisent les plates-formes aéroportuaires puissent voyager sans problème au plan national et international », a indiqué le directeur général d'Aerco.

**« Nous allons veiller à la réussite de ce processus de certification. Un grand travail vient d'être fait sur les supports entre les deux parties. Le reste du travail est lié aux inspections, audits, la formation, etc. »**

Par ailleurs, Jean Michel Ratron a expliqué que le processus de certification ne signifie pas que les aéroports du Congo ne sont pas sûrs, bien au contraire. « Les compagnies aériennes internationales ne viendraient pas à Brazzaville ou à Pointe-Noire si elles n'étaient pas certaines de la sûreté et de la sécurité de ces aéroports. La certification ne vient que pour couronner cette sûreté ou cette sécurité », a-t-il précisé. Pour sa part, le directeur général de l'Anac, Serge Florent Dzota, a indiqué qu'il était important d'arrimer l'environnement aux installations aéroportuaires que le gouvernement a construites. « Nous allons veiller à la réussite de ce processus de certification. Un grand travail vient d'être fait sur les supports entre les deux parties. Le reste du travail est lié aux inspections, audits, la formation, etc. », a-t-il dit.

En rappel, le travail lié au processus de certification avait débuté il y a environ deux ans. Aerco a engagé la mise en norme des procédures depuis plusieurs mois. Et, selon Jean Michel Ratron, il faut encore à peu près un an pour boucler la procédure de certification. Il est possible d'y arriver avant une année.

**Rominique Makaya**

## CONGO/HCR

## Les deux parties veulent mettre un terme à l'apatridie

**Les administrateurs civils ont recommandé, le 24 septembre à Brazzaville, au terme de la séance de restitution de l'atelier sur le système d'enregistrement des naissances dans le département de la Likouala, de renforcer la sensibilisation de la population nationale ainsi que des réfugiés à l'importance des pièces d'état civil.**

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et les administrateurs civils se sont convenus pour la mise en place d'une plateforme locale sur l'apatridie et mener une étude sur phénomène dans tout le pays. Ils ont également sollicité la mise en œuvre du plan d'actions du gouvernement relatif à la situation de la population installée dans les zones frontalières et à risques d'apatridie. Les participants à l'atelier ont aussi souhaité que le Congo et le HCR

œuvrent pour l'application des recommandations sur la gratuité de la déclaration de naissance pour tous les individus âgés de moins de 18 ans. Les deux parties préconisent d'organiser les audiences foraines pour régulariser la situation des adultes et enfants dépourvus d'actes de naissance et détacher le service en charge des déclarations de naissance à ceux liés à l'hospitalisation.

Le Congo et son partenaire onusien réclament de mener un plaidoyer sur la

modification du texte fixant les taux de cotation et des paraphes de registres d'actes de naissance. Ils veulent que soient aussi appliqués l'article 14 de la loi 4-2010 portant protection de l'enfant en République du Congo et accélérer la cotation ainsi que le paraphage des registres au niveau des tribunaux. Les participants à l'atelier ont conseillé aux autorités de lancer le recensement à vocation d'état civil de toutes les personnes en situation d'apatridie afin d'éradiquer ce phénomène et organiser les séances de sensibilisation de proximité dans les villages et autres localités reculées pour une meilleure appropriation. Ils préconisent de réhabiliter et ou créer des centres d'état civil secondaires dans les zones enclavées et en affecter un personnel ainsi que doter régulièrement les centres d'état civil en registres d'actes de naissances.

Le Congo et le HCR se proposent de renforcer les capacités du personnel de l'état civil, à travers la régularisation de leur statut et la formation du personnel de transcription. Ils comptent aussi instaurer un rapprochement entre les services de l'état civil et les services des formations sanitaires habilités à enregistrer les naissances pour un meilleur suivi des cas et créer un rapprochement entre les services d'identification (immigration et police) ainsi que ceux en charge de l'état civil pour réduire les incidents liés aux faux et usage de faux.

Les deux parties vont poursuivre aussi les activités de vulgarisation de la loi sur la protection de l'enfant et former le personnel de santé aux questions d'état civil pour ainsi fixer les points focaux dans chaque centre de santé.

**Fortuné Ibara**

Les conflits armés en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine ont occasionné des déplacements massifs de la population vers la République du Congo, principalement dans le département de la Likouala. Cette population étrangère est estimée actuellement à plus de trente-cinq mille réfugiés. Une grande partie est dépourvue d'acte de naissance. Certains utilisent des faux documents pour suppléer à la défaillance des documents originaux qui sont soit perdus, soit non reçus depuis la naissance. La situation est très critique chez les enfants parmi lesquels l'on compte un nombre important d'entre eux dépourvus d'acte de naissance, soit pour non déclaration à l'état civil, soit pour non délivrance des actes de naissance par les services de l'état civil. Les autorités départementales au niveau d'Impfondo estiment qu'environ sept mille enfants déclarés dans les délais n'ont toujours pas d'actes de naissance.

A noter que cette situation s'était déjà posée avec les réfugiés RDC parmi lesquels deux mille enfants sans actes de naissance avaient été identifiés en 2012. L'arrivée des réfugiés centrafricains, à partir de 2013, ajoutée aux problèmes administratifs que traversent les structures de l'état civil en République du Congo, a remis sur la table la problématique des enfants sans documents d'état civil.

En 2016, l'Unicef, à travers son projet d'identification des enfants dépourvus d'actes de naissance, a pu recenser environ huit mille enfants (réfugiés et nationaux) dans les zones de Bétou et d'Enyellé. Ce chiffre porte le total des enfants sans actes de naissance à quinze mille pour les zones de Bétou, Enyellé et Impfondo en fin 2016 pendant que l'on enregistrerait environ deux mille nouvelles naissances par an, selon le centre de santé intégré de Bétou.

## FILETS SOCIAUX

## Lisungi appelé à être un programme multisectoriel dans la Likouala

La recommandation émise a été formulée à l'issue de l'atelier sur le rapport d'évaluation du financement additionnel 2 du projet Lisungi, dont les travaux se sont clôturés le week-end dernier à Brazzaville.

Outre le cash transferts et les activités génératrices de revenus, le lancement du projet Lisungi, dans le département de Likouala, assujéti encore aux négociations avec la Banque mondiale (BM), aura une particularité. En effet, les représentants des institutions de la République ainsi que les partenaires techniques et financiers ont souligné la nécessité de voir ce projet devenir un programme multisectoriel, impliquant les différents acteurs. Il s'agit, entre autres, des ministères en charge de l'Éducation, de la Santé et de l'Environnement ainsi que le parlement.

« Nous avons réalisé plusieurs missions d'évaluation dans ce département et il a été convenu qu'une attention particulière devrait y être accordée. Nous avons pensé en même temps qu'avec le simple projet Lisungi et ses volets : cash transferts et activités génératrices de revenus, il était difficile de relever les défis qui s'opposaient à ce département. Donc, cette réunion a permis de voir dans quelle mesure associer les autres secteurs

à s'investir dans le département », a expliqué le coordonnateur du projet Lisungi, système des filets sociaux, Alfred Constant Kia-kouama.

#### Pas de contrepartie pour le gouvernement

Selon le rapport validé, le financement à négocier s'élève à hauteur de vingt-deux millions de dollars américains (treize milliards FCFA) dont douze millions seront en prêt et dix en don. Il s'agit d'une grande innovation par rapport aux premiers financements où le gouvernement devrait verser impérativement la contrepartie. Ainsi, en dehors des activités traditionnelles (cash transferts), le projet prendra en ligne de compte les questions liées à la santé, l'éducation ainsi que le renforcement du Registre social unique.

« Généralement, lorsque nous mettons en œuvre ce projet, le gouvernement prend des engagements financiers en termes de contrepartie. Mais pour ce financement, il n'y a pas de contrepartie car il s'agit d'un don et d'un



Christian Aboké-Ndza encadré des représentants de la BM et du HCR/Adiac

prêt concessionnel sur plusieurs années. Donc, les engagements du gouvernement sont en termes de résultats que nous devons atteindre parce que c'est nous qui mettons en place le projet », a poursuivi Alfred Constant Kia-kouama.

Pour bien mener ce projet qui prendra également en compte les réfugiés et la population locale de la Likouala, le gouvernement pourra compter sur l'expertise du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés qui s'occupe des questions humanitaires sur le terrain depuis des années. En effet, cette agence onusienne

apportera un appui logistique et sera associée dans les opérations de ciblage des réfugiés dans ce département, l'un des plus enclavés du pays. Après l'évaluation, la prochaine étape consistera aux négociations avant le passage du projet devant le conseil d'administration de la BM. À la suite de cette procédure, s'en suivra l'étape de la ratification de l'accord par le parlement congolais. Présidant la cérémonie, le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Christian Aboké-Ndza, a rappelé que les prochaines étapes à

franchir restaient déterminantes. « Le projet est appelé à élargir le champ d'action en y incluant les domaines prioritaires, notamment les secteurs sociaux de base que sont l'éducation et la santé. Durant trois jours, nous avons tous décidé de commun accord à ce que le secteur d'Etat-civil soit également pris en compte. À ce stade, il nous reste à prendre la mesure de ce qui reste à faire pour l'aboutissement de ce projet », a-t-il indiqué, se félicitant des contributions des participants dans l'amélioration de la qualité du rapport.

Parfait Wilfried Douniama

## MORTALITÉ JUVÉNILE

## Les enfants de moins de 15 ans paient encore un très lourd tribut

Selon un récent rapport des Nations unies, environ 6,3 millions d'enfants de moins de 15 ans ont perdu leur vie en 2017, soit un décès toutes les cinq secondes, parfois par de causes évitables, indique un communiqué de presse de l'Unicef.

Les chiffres les plus alarmants sont enregistrés dans les pays à taux de mortalité les plus élevés où les enfants ont soixante fois plus de risques de mourir au cours des cinq premières années de leur vie que ceux des Etats enregistrant les taux de mortalité les plus faibles.

En effet, selon les nouvelles estimations publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unicef et la division de la population des Nations unies ainsi que le groupe de la Banque mondiale, la majorité de ces décès (5,4 millions) est survenue durant les cinq premières années de vie et la moitié concernait des nouveau-nés.

« Si nous n'agissons pas immédiatement, cinquante-six millions d'enfants de moins de 5 ans, dont la moitié seront des nouveau-nés, mouront

d'ici à 2030. En dépit des progrès remarquables que nous avons accomplis depuis 1990, des millions d'enfants continuent de mourir en raison (...). Il suffit de solutions simples, telles que des médicaments, de l'eau salubre, de l'électricité et des campagnes de vaccination, pour changer cette réalité pour chaque enfant », prévient la directrice de la division des données, de la recherche et des politiques de l'Unicef, Laurence Chandy.

D'après cette étude, 50 % des décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde ont eu lieu en Afrique subsaharienne en 2017 et 30 % en Asie du sud-est. Ainsi, un enfant sur treize meurt avant son 5e anniversaire en Afrique subsaharienne, alors que dans les pays à revenu élevé, ce chiffre chute à un enfant sur

cent quatre-vingt-cinq. Selon la sous-directrice générale chargée du groupe famille, femmes, enfants et adolescents de l'OMS, le Dr Princess Nono Simelala, il est impensable que des millions de bébés et d'enfants continuent de mourir chaque année à cause du manque d'accès à l'eau, à des services d'assainissement, à une alimentation correcte ou à des services de santé de base. « Il est de la plus haute priorité de fournir à chaque enfant un accès universel à des services de santé de qualité, en particulier à la naissance et durant les premières années de vie, afin que chaque enfant dans le monde ait la meilleure chance possible de survivre et de s'épanouir », souligne-t-elle.

#### Des progrès remarquables accomplis depuis 1990

Parmi les causes de ces décès d'enfants de moins de 5 ans, il y a, précise le rapport, celles que l'on peut éviter ou traiter

à la naissance. Il s'agit, entre autres, de la pneumonie, de la diarrhée, de la septicémie néonatale et du paludisme. Par contre, dans la tranche d'âge des 5-14 ans, la plupart des cas surviennent à la suite de blessures, souvent occasionnées par des noyades et des accidents de la route. « En 2017, 2,5 millions de nouveau-nés sont morts durant le premier mois de leur vie. Cependant, un bébé né en Afrique subsaharienne ou en Asie du sud-est avait neuf fois plus de risques de mourir dans le mois suivant sa naissance qu'un bébé né dans un pays à revenu élevé. Les progrès accomplis depuis 1990 pour sauver les nouveau-nés ne sont pas à la hauteur des progrès réalisés pour les enfants de moins de 5 ans », rappelle le rapport.

En dépit de ces statistiques, quelque peu alarmantes, moins d'enfants meurent dans le monde chaque année. En effet, le nombre de décès chez

les enfants de moins de 5 ans a considérablement diminué, passant de 12,6 millions en 1990 à 5,4 millions en 2017, reconnaît cette étude. La même tendance a été observée, précise-t-elle, pour la tranche des 5-14 ans, dans laquelle le nombre de décès est passé de 1,7 million à moins d'un million au cours de la même période.

« Ce nouveau rapport souligne les progrès remarquables accomplis depuis 1990 pour réduire le taux de mortalité des enfants et des jeunes adolescents. Il est essentiel de réduire les inégalités en venant en aide aux nouveau-nés, aux enfants et aux mères les plus vulnérables si nous voulons atteindre la cible des objectifs de développement durable d'éliminer les décès évitables d'enfants et garantir que personne n'est laissé pour compte », a déclaré, de son côté, le secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'ONU, Zhenmin Liu.

P.W.D.

## SANTÉ

# L'abus d'alcool tue trois millions de personnes par an

Plus d'un décès sur vingt en 2016, soit trois millions de personnes, pour la plupart des hommes, ont été causés par l'usage nocif de l'alcool, selon un rapport publié en fin de semaine dernière par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Beaucoup trop de gens, leurs familles et les communautés subissent les conséquences de l'usage nocif de l'alcool par la violence, les blessures, les problèmes de santé mentale et des maladies comme le cancer et l'accident vasculaire cérébral », a déploré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

Le rapport 2018 de l'institution sur la situation de l'alcool et de la santé révèle que de tous les décès attribuables à l'alcool, 28% ont été causés par des blessures (des accidents de la circulation, l'automutilation et la violence); 21% étaient dus à des troubles digestifs; le reste étant causé par des maladies cardiovasculaires et infectieuses, des cancers, des troubles mentaux et d'autres

problèmes de santé.

En dépit d'une diminution de la consommation épisodique et du nombre de décès liés à l'alcool depuis 2010, l'OMS souligne toutefois que les données relatives aux maladies et aux blessures causées par

**« Beaucoup trop de gens, leurs familles et les communautés subissent les conséquences de l'usage nocif de l'alcool par la violence, les blessures, les problèmes de santé mentale et des maladies comme le cancer et l'accident vasculaire cérébral »**



l'alcool restent « trop élevées », en particulier en Europe et dans les Amériques.

Le rapport montre également qu'environ deux cent trente-sept millions d'hommes et quarante-six millions de femmes souffrent de troubles liés à la consommation d'al-

cool et que ces troubles sont plus fréquents dans les pays à revenu élevé.

Les enquêtes dans le milieu scolaire indiquent que dans de nombreux pays, la consommation d'alcool commence avant l'âge de 15 ans, avec de très petites différences entre les

garçons et les filles.

« Tous les pays peuvent faire beaucoup plus pour réduire les coûts sanitaires et sociaux de la consommation nocive d'alcool », a déclaré le Dr Vladimir Poznyak, coordonnateur de l'unité de gestion de la toxicomanie de l'OMS.

## NAUFRAGE D'UN FERRY EN TANZANIE

## Le bilan s'alourdit à deux cent neuf morts

Le nombre de morts dans l'accident survenu jeudi dernier sur le lac Victoria a été revu à la hausse, alors que de nouveaux corps devaient être repêchés de l'un des plus grands lacs d'Afrique, ont déclaré samedi les autorités nationales.

Le ministre tanzanien des Travaux publics, des transports et de la communication, Isack Kamwelwe, a déclaré que d'autres corps pourraient être récupérés lors des opérations de sauvetage.

« Des proches ont commencé à identifier les corps de leurs bien-aimés », a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse.

Un navire transportant du maté-

riel destiné à sortir le ferry du lac était en route depuis Mwanza, a-t-il ajouté, poursuivant.

« Nous attendons le navire à tout moment et les travaux pour sortir le ferry vont commencer tout de suite ».

Plus tôt le même jour, Isack Kamwelwe avait annoncé qu'un survivant avait été secouru le 22 septembre du ferry qui a chaviré

sur le lac Victoria jeudi après-midi. Selon lui, le survivant s'appelle Alphonse Charahani, un ingénieur de ferry qui faisait partie des passagers. « Le survivant est dans un état critique et les médecins s'efforcent de sauver sa vie », avait fait savoir Isack Kamwelwe à Xinhua par téléphone.

Un deuil de quatre jours pour les victimes de l'accident a été observé dans le pays.

D'après certaines sources, le ferry MV Nyerere, doté d'une capacité de transport de cent un passagers et vingt-cinq tonnes de marchandises, a chaviré le 20 septembre vers 13h00, heure locale.

Le président tanzanien, John Magufuli, a également ordonné l'arrestation d'inspecteurs de la sécurité de l'Autorité de réglementation du transport terrestre et maritime.

D'après les enquêtes préliminaires, le ferry, propriété de l'Etat, était surchargé et manoeuvré par une personne qui n'était pas le capitaine autorisé du bateau.

Le dernier grand accident de ferry sur le lac Victoria remonte à 1996 dans la même région : au moins cinq cents personnes avaient alors trouvé la mort.



Le nombre de morts a été revu à la hausse (DR)

## KENYA

## 700 000 personnes confrontées à une pénurie alimentaire aiguë

Une assistance humanitaire est nécessaire pour venir en aide aux gens touchés par la situation, a averti samedi un rapport du Groupe de pilotage sur la sécurité alimentaire dans le pays.

Bien que les précipitations aient été supérieures à la normale entre mars et mai derniers, stimulant la production alimentaire, certaines régions du Kenya sont toujours confrontées à une crise alimentaire, indique le rapport intitulé « Evaluation de la saison des grandes pluies 2018 ».

La plupart des personnes touchées habitent dans les régions pastorales du nord-ouest et du nord-est du pays, précise la même source.

Le nombre de personnes touchées est toutefois nettement inférieur aux 2,55 millions identifiés par « l'Evaluation des pluies courtes de février ».

La plupart des gens touchés ont perdu leurs biens productifs suite à la sécheresse de l'année dernière et sont confrontés à des déficits alimentaires considérables.

« Ils auront besoin de transferts alimentaires et non alimentaires pour appuyer leur rétablissement à mesure que la situation se stabilisera », note le rapport.

Xinhua

## DIPLOMATIE

## Cuba veut une « relation civilisée » avec les Etats-Unis

**Le gouvernement cubain souhaite que les deux parties puissent entretenir un climat apaisé et d'excellentes relations malgré l'embargo imposé depuis 1962, a déclaré, le 23 septembre, le président Miguel Diaz-Canel.**

Parlant à des journalistes cubains à son arrivée à New York, Miguel Diaz-Canel a indiqué qu'il dénoncerait, dans son discours devant l'assemblée générale des Nations unies, l'embargo commercial, économique et financier imposé par Washington « qui a échoué et continuera d'échouer ».

La Havane souhaite avoir avec Washington « une relation civilisée malgré des différences idéologiques », a-t-il insisté. Mais le gouvernement du président Donald Trump, qui a imposé un sérieux coup de frein au rapprochement engagé fin 2014, est « une administration avec



Le président Miguel Diaz-Canel

laquelle il est difficile de former une relation entre égaux », a-t-il regretté.

Son discours prévu le 26 septembre - cinquante-huit ans

après le premier discours de Fidel Castro à la même tribune - sera la première intervention devant la communauté internationale du président cubain qui a succédé, le 19 avril dernier, aux frères Fidel et Raul Castro.

L'assemblée générale de l'ONU votera, dans un mois, une résolution non contraignante appelant à mettre fin à l'embargo comme chaque année depuis 1991.

Washington avait à nouveau voté contre l'an dernier, après être

abstenu en 2016 pour la première fois en un quart de siècle suite au rapprochement historique lancé en 2014 par l'ex-président démocrate, Barack Obama, avec La Havane et au rétablissement des relations diplomatiques en 2015.

Après l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, les relations se sont tendues suite à la révélation de mystérieuses « attaques acoustiques » contre des diplomates américains à La Havane. Elles auraient affecté vingt-six diplomates américains depuis fin 2016, selon Washington qui a réduit de moitié sa présence diplomatique à Cuba et expulsé quinze diplomates de ce pays.

Cuba a rejeté toute implication dans ces incidents, accusant les Etats-Unis de « fabriquer un incident ».

**Nestor N'Gampoula et l'AFP**

**« Une relation civilisée malgré des différences idéologiques »,**

73<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

## Les débats focalisés sur les questions pressantes internationales

**L'ordre du jour de la réunion à laquelle prendront part à New York cent trente chefs d'Etat et de gouvernement, et dont le débat général commence ce 25 septembre, porte, entre autres, sur le développement durable, le changement climatique, la paix et la sécurité, les droits de l'homme, les problèmes de santé publique et l'égalité des sexes.**

Le thème officiel pour 2018 est « Faire en sorte que l'ONU soit pertinente pour tous : leadership mondial et responsabilités partagées pour des sociétés pacifiques, équitables et durables ». D'après la présidente de l'Assemblée générale de l'organisation, María Fernanda Espinosa, les dirigeants du monde ont été invités, cette année, au siège de l'institution pour débattre de ces sujets mais aussi commenter la « pertinence continue » de l'ONU et « l'importance d'une vision commune ».

Durant six jours, les dirigeants des États membres vont prononcer des discours à tour de rôle. Les intéressés disposeront d'un droit de réponse en cas de besoin. Les chefs d'Etat et de gouvernement qui vont se succéder à la tribune au-

ront aussi l'occasion de mener des séries de consultations bilatérales. C'est dire qu'outre le débat général et d'autres séances plénières, les travaux comprennent une longue liste de réunions et d'événements parallèles.

Pour ce qui est du continent africain, l'Assemblée générale va s'appesantir également sur la question de paix, des opérations de maintien de la paix et des crises qui secouent le continent, même si l'optimisme n'est pas de mise en raison des divisions de vue connues entre les membres permanents du Conseil de sécurité.

En décembre 2017, il avait été décidé de tenir une réunion plénière de haut niveau sur la paix dans le monde en l'honneur du centenaire de la naissance du premier président

élu démocratiquement par l'Afrique du Sud, Nelson Mandela. C'est ainsi qu'à eu lieu, le 24 septembre, un sommet sur la paix dédié à l'icône de la lutte anti-apartheid.

Le président de la commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, et l'ex-femme du défunt prix Nobel, Graça Machel, se sont exprimés à l'ouverture de la rencontre. Une occasion qui a permis aux États membres d'adopter une déclaration politique rédigée tout au long de l'année. Il s'agit d'un texte qui s'est limité à une déclaration de bonne intention appelant les États membres « à redoubler d'efforts pour la paix ». Le texte déclare la période 2019-2028 « Décennie de paix Nelson Mandela » et appelle tous les dirigeants mondiaux à « rendre l'impossible possible » et « redoubler d'efforts pour poursuivre la paix et la sécurité internationales, le développement et les droits de l'homme ».

**N. N'G.**

## CENTRAFRIQUE

## Le gouvernement dément le détournement de la paie des militaires retraités

**La ministre de la Défense nationale, Marie-Noëlle Koyara, a rejeté, la semaine dernière, toute accusation de détournement de trois millions de dollars alloués par les Etats-Unis pour payer les arriérés de salaires des soldats admis à faire valoir leurs droits à la retraite.**

Marie-Noëlle Koyara a fait sa déclaration lors de sa rencontre avec les professionnels des médias au département de la Défense suite à la grogne des militaires retraités, le 17 septembre, devant le parlement.

Il s'agissait pour la ministre de la Défense nationale de situer les Centrafricains sur la question du paiement des arriérés de salaires des militaires admis à la retraite et d'informer le public des mécanismes mis en place pour le suivi du paiement de ces fonds.

Selon Marie-Noëlle Koyara, la gestion de ce dossier n'est pas du tout aisée, c'est pourquoi la mission militaire européenne a été sollicitée à cause de son savoir-faire pour engager les procédures de paiement.

« C'est l'EUTM-RCA qui va gérer la réception des fonds, les transferts sur les comptes de bout en bout. Si on a parlé de contrôle, il faudrait que chaque ayant droit vérifie si effectivement ce sont les montants de ces arriérés qu'il attendait », a-t-elle précisé.

C'est cette démarche de vérification qui a fait penser à certains que l'argent a été détourné, à en croire le membre du gouvernement. « Oui, c'est pour cela que certains pensent que l'argent est disponible mais détourné. Ils veulent connaître la vérité. Tout cela explique les conditions de vie difficiles auxquelles sont confrontées ces personnes et je les comprends », a signifié Marie-Noëlle Koyara.

Le général Herminio Maio, commandant de l'EUTM-RCA, s'est aussi aligné sur la position de la ministre de la Défense en précisant que les fonds sont disponibles et prêts à être payés mais il faut suivre la procédure établie. « Les premiers versements sont déjà virés sur le compte de l'EUTM-RCA qui fera directement le transfert sur le compte du bénéficiaire s'il est domicilié à la même banque que l'EUTM-RCA, sinon il faut attendre un ou deux jours pour les autres banques pour question de procédure », a-t-il fait savoir.

Huit cent soixante-deux militaires retraités au total sont concernés par ce fonds de trois millions de dollars américains, soit 1,365 milliards de FCFA.

**« ...C'est pour cela que certains pensent que l'argent est disponible mais détourné. Ils veulent connaître la vérité. Tout cela explique les conditions de vie difficiles auxquelles sont confrontées ces personnes et je les comprends »**

**RJDH**

## COOPÉRATION PAM-AFRIQUE

## Signature d'une nouvelle police d'assurance contre les risques climatiques

Le document a été signé, la semaine dernière, par l'agence onusienne et l'ARC (African risk capacity), une agence spécialisée de l'Union africaine.

La police d'assurance appelée «ARC Replica» est conçue pour permettre aux organisations humanitaires d'acheter des polices d'assurance macro « complémentaires » contre les risques climatiques.

Les paiements sont déclenchés lorsque certains indices, tels que des précipitations faibles ou une végétation réduite, sont confirmés par des données satellitaires.

Cette innovation protège les ménages vulnérables dès le début d'un choc climatique, contribuant ainsi à briser le cycle de la pauvreté endémique. Elle offre un financement fiable et prévisible pour une réponse humanitaire rapide aux chocs climatiques extrêmes.

Les premiers pays à bénéficier de la couverture d'assurance contre les risques climatiques du Programme alimentaire mondial (PAM), financée par le gouvernement allemand, seront la Mauritanie, suivie peu après par le Mali, qui sont tous deux sujets à des sécheresses récurrentes. Sur le montant total, le PAM recevra 5,8 millions d'euros pour l'achat de polices d'assurance ARC Replica pour le Mali et la Mauritanie, permettant une intervention humanitaire rapide par le biais de paiements si nécessaire.

Dans le cas d'un versement maximal, ces politiques libéreront 15,3 millions de dollars pouvant fournir une aide humanitaire précoce à deux cent quarante mille personnes.

Pour s'assurer que les paiements atteignent rapidement les personnes dans le besoin, le PAM élabore un plan opérationnel pour chaque pays couvert, qui identifie la manière dont les ressources et l'assistance seront transportées et livrées.

La police assurance ARC Replica offre un nouveau type de couverture proposé par ARC, un organe de l'Union africaine consacré aux risques, qui fournit une assurance contre les conditions météorologiques extrêmes depuis 2014.

## TCHAD

## Le ministre des Finances et du budget limogé

Issa Mahamat Abdelmahamout a été démis de ses fonctions, selon un décret présidentiel diffusé le 20 septembre par la télévision publique.

Aucune raison n'a été donnée pour justifier la décision qui intervient alors que le gouvernement, confronté à une crise financière sans précédent, entend imposer une politique d'austérité très contestée par les syndicats en grève depuis mai dernier.

Issa Mahamat Abdelmahamout est remplacé par le secrétaire d'Etat aux Finances, Allali Mahamat Abakar. Le nouveau grand argentier est un ancien haut cadre de la Banque des Etats de l'Afrique centrale.

La nomination de Issa Mahamat Abdelmahamout dans le premier gouvernement de la IVe République avait été fortement critiquée par la presse locale. Le 7 mai, jour même de la publication de la liste du nouveau gouvernement, l'Inspection générale d'Etat (IGE) avait transmis au ministre des Finances et du budget de l'époque une « note de suspension » de ce dernier, un inspecteur des Finances ayant dirigé la division du Contrôle des engagements sur le budget d'investissement.

Il lui était reproché son « refus de collaboration dans le cadre de la procédure contradictoire et manœuvre dilatoire de nature à ralentir les travaux de la mission » de l'IGE.

Celle-ci avait découvert que les crédits délégués aux régions, d'un montant total dépassant un milliard de francs CFA (1,7 million de dollars) avaient été utilisés à hauteur de 87% pour mandater et payer des marchés fractionnés et surfacturés dont l'attribution n'a obéi à aucune procédure prévue par le code des marchés publics, alors que les travaux, objet de ces marchés, avaient été définitivement réceptionnés sans être totalement réalisés.

## NIGER

## Plusieurs centrales pharmaceutiques fermées pour irrégularités

Le gouvernement a ordonné, la semaine dernière, la fermeture de six établissements grossistes privés de la capitale Niamey pour diverses irrégularités, a appris Xinhua.



D'autres sociétés ont écopé de sanctions allant de « la mise en demeure » à « l'abrogation de l'arrêté » les ayant créées.

Selon le ministre nigérien de la Santé publique, Idi Illiassou Mainassara sur la radio nationale, ces mesures ont été prises suite au non-respect des recommandations par rapport à d'importants manquements constatés au niveau de ces sociétés lors d'une récente inspection de leurs services.

Beaucoup de ces centrales pharmaceutiques seraient impliquées dans l'introduction de produits prohibés dans le pays, d'autres ne

**«Des interventions chirurgicales se déroulent dans de simples salles de soins ou encore des hospitalisations dans de mauvaises conditions »,**

possèdent pas d'autorisation à jour et plusieurs autres encore vendent des médicaments à des commerçants « ambulants ».

En outre, certaines des sociétés

ont été mises en demeure pour falsification d'autorisations d'importation de médicaments, tandis que d'autres ne disposent pas de personnel qualifié (pharmaciens). Pour rappel, depuis novembre dernier, une vingtaine d'établissements privés, opérant dans l'illégalité, a été fermée à Niamey et à l'intérieur du pays par les autorités de tutelle de la santé au Niger suite à des inspections.

Ces cabinets de soins, selon le ministre, exercent sans autorisation d'ouverture et d'exploitation. Pire, « des interventions chirurgicales se déroulent dans de simples salles de soins ou encore des hospitalisations dans de mauvaises conditions », a-t-il précisé.

En outre, vingt-deux autres cabinets de soins ont été mis en demeure pour trois mois, indique la même source.

Le ministère de la Santé publique, dans le cadre de sa mission d'amélioration continue de la qualité des prestations de soins et services offertes à la population, a annoncé avoir instruit ses services techniques compétents pour qu'ils procèdent à un contrôle de cette qualité, invitant tous les établissements à régulariser leur situation administrative dans les meilleurs délais « sous peine de fermeture ».

## DÉVELOPPEMENT

## La moitié des pauvres dans le monde sont des enfants

La moitié des personnes vivant en situation de pauvreté a moins de 18 ans, selon les estimations d'un indice mondial publié le 20 septembre par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et un centre de recherche à l'Université d'Oxford.

Les nouveaux chiffres indiquent que dans cent quatre pays principalement à revenu faible ou intermédiaire, 662 millions d'enfants sont touchés par une pauvreté à caractère multidimensionnel. Dans trente-cinq pays, un enfant sur deux est pauvre, ajoutent le Pnud et ce centre de recherche, l'Oxford poverty and human development Initiative.

L'Indice de pauvreté multidimensionnelle 2018 (IPM) met en lumière les personnes en situation de pauvreté en utilisant un outil de mesure qui va au-delà du revenu, afin de comprendre comment ces personnes font face à une pauvreté s'exprimant de multiples façons et sur plusieurs dimensions à la fois. L'indice indique si les individus sont

confrontés à un cumul de privations dans les domaines de la santé, de l'éducation et du niveau de vie, lorsqu'ils n'ont par exemple pas accès à certains biens ou services tels que de l'eau propre, des installations sanitaires, une alimentation adaptée ou une éducation primaire.

Selon le Pnud, ces derniers chiffres dressent un tableau sombre du nombre de personnes encore laissées de côté par le développement. Mais ils montrent que les progrès peuvent subvenir rapidement si les bonnes politiques sont adoptées.

Près de 1,3 milliard de personnes vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle, soit presque un quart de la population des cent quatre pays pour

lequel l'IPM 2018 a été calculé. Sur ce 1,3 milliard, presque la moitié - 46% - est considérée comme étant en situation d'extrême pauvreté et souffre de privations pour au moins la moitié des dimensions prises en compte par l'IPM.

En Afrique subsaharienne, par exemple, près de cinq cent soixante millions de personnes (58% de la population de la région) vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle, dont trois cent quarante-deux millions (61% de ceux en situation de pauvreté multidimensionnelle) sont en situation de pauvreté extrême.

En Asie du sud, cinq cent quarante-six millions de personnes (31% de la population) vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle, dont deux cents millions (37%) sont en situation de pauvreté extrême.

Xinhua

# Embarquez avec votre SIM

Achetez du crédit MTN  
depuis votre destination\*  
via MoMo.  
Appelez, tchatez  
avec **MTN Hello World**  
*everywhere you go*



[mtncongo.net](http://mtncongo.net)

Composez \*130\*3# pour profiter de vos services MTN depuis :  
Arabie Saoudite, Benin, Botswana, Côte d'Ivoire, Cameroun, Chypres, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry,  
Iran, Liberia, Liban, Nigeria, Rwanda, Soudan, Ouganda, Afrique du Sud, Zambie, RD Congo,  
Belgique, Chine, France, Italie, Luxembourg, Dubai, Espagne, Royaume Uni, Etats-Unis.





## AFRIQUE CENTRALE

# Le financement de l'industrialisation confronté à plusieurs facteurs

Délégués par leurs gouvernements respectifs, les institutions bancaires et autres organisations régionales et internationales, environ une centaine d'experts venus de onze pays de la sous-région ont épinglé, du 18 au 21 septembre à N'Djamena, capitale du Tchad, les différents obstacles qui freinent le développement de l'industrie dans leur zone.

Riche en ressources naturelles (du sol et du sous-sol), l'Afrique centrale est malheureusement présentée comme le maillon faible de l'industrialisation en Afrique. Les facteurs sont multiples qui freinent le financement de ce domaine alors qu'il joue un rôle déterminant dans la diversification des économies.

Selon les experts, le faible niveau de mobilisation des financements pour développer l'industrialisation s'explique, entre autres, par de faibles charges fiscales, des conditions prohibitives d'accès aux prêts, de faibles taux d'épargne nationaux. A ces facteurs, il faut ajouter une dette publique insoutenable et des canaux de financement restrictifs. En plus, des indices de perception politique négatifs et des environnements des affaires difficiles sont aussi des écueils qui limitent les flux de trésorerie nécessaires au financement durable de projets industriels en Afrique centrale. Les experts (économistes, planificateurs nationaux et financiers) se sont réunis à N'Djamena à l'occasion de la 34e session du Comité intergouvernemental d'experts de l'Afrique centrale sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Cette session est intervenue au moment où la plupart des économies d'Afrique centrale « suivent des programmes d'ajustement structurel en raison de la chute des prix des matières premières qui a débuté en



2014, ce qui ne laisse qu'une faible marge budgétaire pour des investissements à long terme nécessaires » pour des efforts d'industrialisation, a relevé Hissein Tahir Souguimi, secrétaire d'État à l'Économie et à la planification du Tchad.

« Nos systèmes financiers sont encore peu développés et incapables de répondre aux besoins d'industrialisation du secteur privé ; nous manquons de financement pour nos infrastructures de transport, pour l'accès à une énergie peu coûteuse et pour

notre développement technologique », a-t-il ajouté.

Dans la sous-région, l'industrialisation n'a pas connu un réel essor parce qu'elle est essentiellement financée par les banques qui accordent des prêts dont la durée ne dépasse pas cinq ans.

« Un prêt de cinq ans maximum ne peut pas permettre véritablement d'asseoir un processus d'industrialisation dans un pays », a affirmé Jean-Anaclet Mampassi, conseiller au ministère de l'Économie du Congo-Brazzaville.

Des panélistes à la conférence de N'Djamena/DR

Selon les spécialistes, les onze pays de la sous-région (Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad) peuvent miser sur des financements innovants pour accélérer l'industrialisation.

« Parmi ces financements, on peut citer, entre autres, la création de fonds de garantie bien ciblés pour les PME, le recours aux importantes bourses d'investisseurs institutionnels

pour la création de fonds de dépôt et d'investissement capables de financer des projets à fort impact sur le développement », a expliqué Antonio Pedro, chef du Bureau de la CEA pour l'Afrique centrale.

Les fonds transférés par les immigrants africains installés en Europe ou dans d'autres parties du monde, les fonds qui sommeillent dans les caisses de retraite et de prévoyance, puis les investissements directs étrangers sont aussi des sources qui peuvent participer au financement de l'industrialisation, selon les experts. Ils sont aussi convaincus que l'industrialisation est facilitée et favorisée par la sécurité et la stabilité des États.

L'insécurité « reste le plus grand challenge pour les États de l'Afrique centrale. Il faut que la sécurité soit, parce que si chaque année nous nous retrouvons comme pour prendre des décisions et on retourne dans nos pays dans l'insécurité, les guerres et des transitions politiques qui sont difficiles à vivre, c'est clair que cela va ralentir suffisamment notre évolution », a souligné Octavie Yemmata Fokou du ministère camerounais de l'Économie.

Après Douala en 2017 et N'Djamena en 2018, ces experts ont fixé le rendez-vous 2019 à Malabo, en Guinée équatoriale, pour poursuivre les débats et mettre en place des politiques adaptées d'industrialisation.

La Rédaction

## BURUNDI-RWANDA-HCR

## Une rencontre tripartite en vue sur les réfugiés

Le ministre burundais de l'Intérieur, Pascal Barandagiye, a annoncé qu'une réunion entre les trois parties serait envisagée à Genève, en Suisse, au début du mois d'octobre, pour entre autres discuter du rapatriement des réfugiés burundais en exil au Rwanda.

Pascal Barandagiye a fait l'annonce après avoir assisté au rapatriement de mille un Burundais en provenance des camps de la Tanzanie. « Lors de son récent passage au Burundi, le secrétaire général du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)

a promis d'organiser une rencontre tripartite entre le Burundi, le Rwanda et le HCR [...] Il se pourrait même qu'au début du mois prochain, il y ait une rencontre entre les deux délégations à Genève », a-t-il indiqué.

Il a ajouté que le gouvernement bu-

rundais, en collaboration avec ses partenaires et notamment le HCR, va étendre les sites d'accueil et de transit des rapatriés pour accueillir plus de deux mille personnes par semaine puisque, a-t-il affirmé, « des demandes de rentrer continuent de se multiplier du côté de la Tanzanie ». Il s'est réjoui du travail accompli dans le rapatriement des Burundais en provenance du Kenya, de la Tanzanie et de la Ré-

publique démocratique du Congo et a déploré l'attitude des autorités rwandaises qui « empêchent les réfugiés burundais de rentrer dans leur pays ».

Plus de deux cent trente mille Burundais réfugiés dans les pays voisins et certains pays occidentaux se sont volontairement rapatriés depuis 2015, dont plus de trente six mille depuis 2017, a-t-on, appris.

Noël Ndong

## CAMEROUN

# Le ministre de la Défense met en garde sur la présence de terroristes sécessionnistes à Yaoundé

Des séparatistes anglophones armés auraient été détectés dans la capitale camerounaise, a fait savoir le ministre Joseph Beti Assomo, dans une lettre divulguée sur les réseaux sociaux.

« De nombreuses sources concordantes et généralement fiables révèlent avec insistance la présence de nombreux terroristes sécessionnistes tapés dans des domiciles de certains quartiers de la capitale tels que Obili, Biyem-Assi, Etoung-Ebe, et leurs environs », a écrit Joseph Beti Assomo dans une

correspondance confidentielle adressée à un haut responsable militaire camerounais.

Les localités listées rassemblent bon nombre de Camerounais anglophones.

Un conflit armé est en cours dans les deux régions anglophones du pays, le nord-ouest

et le sud-ouest, où les séparatistes armés ont déclaré leur indépendance le 1er octobre dernier. A l'approche de la présidentielle prévue le 7 octobre, les sécessionnistes ont juré de la perturber.

Ils « auraient pour objectif de commettre des actions d'éclat sur des cibles à forte valeur ajoutée et certains points sensibles de la capitale politique les 1er et 7 octobre 2018, respectivement », a précisé le ministre de la Défense. Il a demandé par la suite de prendre « toutes les diligences nécessaires » sur ce renseignement et le cas échéant, « les mesures appropriées ».

Joseph Beti Assomo n'était pas immédiatement disponible pour répondre aux questions de Xinhua concernant l'authenticité des informations divulguées mais une source de

sécurité exigeant l'anonymat a déclaré, le 21 septembre dans la soirée à Xinhua que « les patrouilles de nuit et de jour seront intensifiées » dans les sites cités dans la lettre.

La minorité anglophone représente environ 20% de la population nationale. Elle proteste depuis près de deux ans contre ce qu'elle juge être une marginalisation aggravée vis-à-vis du pouvoir central.

Le 1er octobre 2017, les plus radicaux ont déclaré l'indépendance de l'Ambazonie, Etat auto-proclamé regroupant les deux régions anglophones. Un conflit armé a débuté depuis et a entraîné le déplacement de cent quatre-vingt mille personnes à l'intérieur du pays tandis qu'au moins trente mille autres cherchent refuge au Nigeria, selon les Nations unies.

Xinhua

## L'UE n'enverra pas ses observateurs à l'élection présidentielle

Selon son ambassadeur au Cameroun, Hans Peter Schadek, l'institution n'aurait pas reçu d'invitation de la part des autorités du pays.

Toujours présente pour observer le déroulement des élections en Afrique, l'Union européenne (UE) sera absente à la présidentielle qui aura lieu le 7 octobre au Cameroun. Une option mal perçue par les candidats de l'opposition et la société civile qui redoutent déjà une manœuvre du pouvoir qui pourrait porter atteinte à la transparence et à la sincérité du scrutin. Pour justifier son absence à cette mission d'observation, l'UE a évoqué deux principales raisons. La première tient à la réalité des restrictions budgétaires qui obligeraient certaine discrimination dans l'élaboration du planning

d'interventions dans divers pays au niveau mondial. La seconde est liée au fait que le Cameroun ne lui aurait pas adressé une invitation formelle, comme il est d'usage pour les processus électoraux. Afin de manifester leurs inquiétudes quant à cette absence de la diplomatie européenne, les candidats de l'opposition qui prennent part à cette élection ont jugé que le pouvoir, en optant de ne pas l'inviter, n'a pas l'intention et la volonté de tenir une élection libre et transparente. Notons que l'élection présidentielle au Cameroun pourra se dérouler sans le regard avisé d'autres observateurs et mandataires de Bruxelles. Ce sera une grande première depuis le retour du Cameroun au multipartisme en 1990.

Rock Ngassakys

**INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO**

**Festival MOTÉ HIP HOP**

**DU 25 AU 29 SEPTEMBRE**

SOUS-TITRE - VOIX :  
Désire Brodier  
FORMATION avec DJ KISS  
FORMATION avec Ombre  
FORMATION avec BILAL

SOUS-TITRE - VOIX :  
L'ÉCLAIR

SOUS-TITRE - VOIX :  
Ressources sélect  
avec Juliette Flévet (20)  
CULTURE PRODIGES - Légendes urbaines

SOUS-TITRE - VOIX :  
Candide, POC les  
mité Ombre avec Ombre et  
Juliette Flévet & KMP

SOUS-TITRE - VOIX :  
Désire, Arnie Street, Dwa  
I Dance, Makhamba, Males  
Elements de M.A.S.S  
& Mirocisé

Formations avec Juliette Flévet

**CINÉMA**  
**CONCERTS**  
**FORMATIONS**  
**RENCONTRE**

MUSIQUE BRALIGO

VOX TV

AIRFRANCE

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

**Musée du Bassin du Congo**

galerie CONGO

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Allemagne, 6e journée, 2e division**

Sylver Ganvoula n'est pas entré en jeu lors du match nul de Bochum à Kiel (2-2). Le temps de jeu de l'international congolais se réduit depuis quelques matchs.

Angleterre, 9e journée, 3e division  
Accrington bat Wimbledon 2-1.

Titulaire, Offrande Zanzala a été remplacé à la 61e, alors que son équipe menait 2-0.

Sans Christoffer Mafoumbi, absent de la feuille de match, Blackpool prend un point face à Luton (0-0). Avec 14 points chacun, Blackpool et Accrington sont respectivement 8e et 9e.

Angleterre, 9e journée, 4e division  
Score fleuve entre Oldham et Colchester (3-3). Titulaire, Christopher Missilou a été remplacé à la 59e, alors que les visiteurs menaient 2-0.

Azerbaïdjan, 5e journée, 1re division  
Sebail et Kévin Koumba, titulaire, sont tenus en échec 0-0 par Sabah. Avec 5 points, le promu est 4e.

Belgique, 8e journée, 1re division  
Vendredi soir, Zulte-Waregem s'est incliné à domicile face à Courtrai (0-2). Avec Marvin Baudry titulaire dans l'axe.

Francis N'Ganga et Messie Biatoumoussoka étaient absents lors du match nul de Charleroi à Waasland-Beveren (1-1). Notons que les Zèbres ont subi deux expulsions aux 48e et 92e.

Belgique, 4e journée, 2e division  
L'Union-Saint-Gilloise l'a emporté à Tubize (2-0). Niels Bouékou est resté sur le banc.

Lommel l'emporte 3-1 à Berschot. Avec Scott Bitsindou titulaire.

Sans Maël Lépicier, Roulers optimise son déplacement à Louvain (2-0).

**Allemagne, 11e journée, 4e division, groupe Nord**

Sans Francky Sembolo, absent du

groupe, Rehden bat la réserve d'Hannovre (2-1).

Allemagne, 9e journée, 4e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana ouvre le score à la 26e pour Lippstadt, finalement rejoint au score par Verl (1-1). Averti à la 63e, le milieu droit inscrit là son 3e but de la saison. Avec 16 points, son équipe est 5e.

Azerbaïdjan, 5e journée, 1re division



Yhoan Andzouana a inscrit son premier but de la saison (DR)

Qarabag dispose de Qabala (4-1).

Titulaire, Dzon Delarge a marqué le 3e but de son équipe à la 61e : depuis son camp, il réalise un appel et prend de vitesse son garde du corps (malgré un tirage de maillot en règle) pour aller ajuster le portier du corps. Son premier but de la saison en championnat (en 4 matchs).

Danemark, 10e journée, 1re division  
Sans Emerson Illoy-Ayyet, resté sur le banc, Vejle bat Esbjerg (1-0). Le promu est 11e avec 11 points.

Ecosse, 6e journée, 1re division  
Heart of Midlothian est tenu en échec par Livingston (1-1). Clevid Dikamona est resté sur le banc. Toujours pas de victoire pour le

FC Dundee, corrigé à domicile par Hibernian (0-3). Averti à la 37e, Karl Madianga a été remplacé à la 46e, alors que le score était vierge.

Alors que Heart est premier avec 16 points, Dundee est 12e et dernier avec un zéro pointé.

Ecosse, 6e journée, 2e division  
Dundee United l'emporte à Falkirk (2-0). Titulaire, Yannick Loemba a délivré une passe décisive sur le 2e

but de son équipe. Qui est classée 3e avec 11 points.

**Espagne, 6e journée, 2e division**  
Réduit à dix à la 48e, Majorque chute à domicile face à Albacete (1-3). Sur le banc au coup d'envoi, Merveil Ndockyt est entré à la 73e. Ses premières minutes en championnat cette saison.

Espagne, 5e journée, 3e division, groupe 3  
Peralada abandonne 2 points face à l'Atletico Baleraes (2-2). Associé en attaque à Soni dans le 5-3-2 de la réserve de Girona, l'ancien Monégasque égalise à la 21e. Remplacé à la 60e, alors que le score était d'un

but partout. Il s'agit de son premier but de la saison. Peralada reste 18e avec 4 points.

Espagne, 5e journée, 3e division, groupe 4

Baron Kibamba, titulaire en défense centrale, et le Balompédica Linense s'inclinent 1-3 à Melilla. Linense est 7e avec 8 points.

Israël, 5e journée, 2e division  
L'Hapoel Petah Tikva prend un point



Troisième but de la saison pour Exaucé Andzouana (DR)

à Ashkelon (2-2). Yves Pambou, titulaire, a été remplacé à la 82e. Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou, titulaire sur son côté droit, chute à Nazareth (1-2).

Pays-Bas, 6e journée, 2e division  
Cambuur fait match nul chez la réserve d'Utrecht (0-0), avec David Sambissa titulaire. Cambuur est deuxième avec 14 points.

Portugal, 5e journée, 2e division  
Le Sporting de Covilha chute lourdement à Paços de Ferreira (0-3). Avec Gaius Makouta titulaire dans l'entrejeu.

**Roumanie, 9e journée, 1re division**

Titulaire et averti à la 62e, Juvhel Tsoumou a été remplacé à la 63e lors de la défaite d'Hermannstadt face au CFR Cluj (0-1). Le but des visiteurs a été inscrit à la 69e. Le promu est 13e et avant-dernier avec 7 points.

Suède, 23e journée, 3e division  
Vasteras prend trois points sur le terrain d'Assyriska (2-0). Sans Ravy Tsouka Dozi. Vasteras est premier avec 5 points d'avance sur son pre-

mier poursuivant.

Suisse, 7e journée, 2e division  
Cueilli à froid dès la 2e minute par l'ouverture du score d'Aarau, Lausanne parvient finalement à sauver le point du nul (1-1). Igor Nganga était titulaire face à son ancien club. Turquie, 6e journée, 1re division  
Réduit à dix dès la 8e minute, Ankaragücü l'emporte sur le terrain d'Erzurumspor (1-0). Thievy Bifouma a été remplacé à la 70e par Ozer, buteur à la 90e.

Sans Delvin Ndinga (genou), Sivasspor s'incline à Antalyaspor (1-2). Ankaragücü est 7e avec 10 points et Sivasspor 16e avec 5 longueurs.

*Camille Delourme*



**TTN**  
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

**FRET AÉRIEN & MARITIME**  
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

**FRANCE / EUROPE**  
**AFRIQUE / ASIE**  
**MOYEN-ORIENT**



Avec ou sans  
dédouanement

**BRAZZAVILLE**  
**POINTE-NOIRE**  
**KINSHASA**  
**MATADI, BOMA**

Contact Paris : DJAMEL  
☎ + 331 44 92 90 90    ✉ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya  
✉ ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie  
☎ +242 06 605 91 69    ☎ +242 05 522 49 99

## EDUCATION

# Une augmentation du taux d'élèves en première année primaire dans les écoles de Kinshasa

**Le constat a été fait par le Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE), qui a organisé récemment une descente sur le terrain dans quelques établissements de la capitale avec l'appui de l'Unicef.**

Les élèves ont repris le chemin de l'école au titre de l'année scolaire 2018-2019 depuis le 3 septembre sur toute l'étendue du territoire national. Pour se rendre compte de l'effectivité de cette rentrée des classes près de trois semaines après, le RJAE a visité tour à tour l'Athénée de la Gombe, le lycée Bosangani de la même commune et le Complexe Scolaire Sainte Christine de Makala. Dans ces différentes écoles, un constat heureux se dégage pour cette nouvelle année scolaire. Il a été noté, en effet, une augmentation du taux d'élèves en première année primaire.

Cette performance a été saluée par les responsables de ces écoles qui soutiennent tous qu'il s'agit là d'un bon départ pour les enfants. Ce qui augure un lendemain radieux pour l'éducation de la jeunesse et de tout le pays.

Se félicitant de cette performance dans son école qui s'élève à 2% par rapport à l'année dernière, le directeur de l'EPA 2 Gombe, Robert Ngay Ngay, a rappelé que tout enfant, valide ou invalide, a droit à l'éducation et la classe de première année primaire en est le socle, à l'image de la fondation d'une maison. « Quand la fondation n'est pas solide, le reste sera chaotique. Quand l'enfant est bien rodé à cette étape, en tout cas le reste va de soi et c'est

facile pour lui », a-t-il signifié. « Le taux peut s'évaluer à 2% par rapport à l'année dernière. C'est ce qui nous enchante, parce que la pyramide doit être plus solide à la base qu'au terminal. Quand vous voyez sur les images ou dans des caricatures, on dit tout enfant valide ou inapte doit apprendre », a-t-il ajouté.

Une maman ayant requis l'anonymat et dont l'un des fils est inscrit en première année à l'EP2 Gombe, s'est réjouie de réaliser que son fils sait déjà écrire la voyelle i, deux jours seulement après la rentrée scolaire. « Cela me stimule davantage pour inscrire les autres. Il y a le sérieux à l'EP2 Gombe. Je suis sûre que nous aurons de bons ministres dans l'avenir. A voir la formation et le nombre d'enfants qui sont inscrits déjà en première année, c'est vraiment positif », a-t-elle témoigné.

Au lycée Bosangani, les journalistes ont fait le même constat. La rentrée des classes a été effective dès la première semaine et les cours vont bon train. L'apprentissage aussi bien des petites filles que des petits garçons se fait facilement. Dans cet établissement, les classes de première année atteignent le seuil de la quarantaine voire la cinquantaine. Même constat pour les classes de la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> jusqu'en 6<sup>e</sup> année primaire.

Quelques parents abordés sont fiers de la formation de leurs enfants dans cet établissement scolaire conventionné catholique. Aussi encouragent-ils l'éducation des filles. « Les filles doivent aussi étudier comme les garçons pour qu'elles deviennent un jour



des personnalités dans notre pays. L'éducation de base, c'est l'épanouissement de l'enfant sur toutes ses formes parce qu'elle ne sous-entend pas seulement les études. C'est la globalité : élever les enfants, veiller à leur comportement. Et de fois, nous les parents sommes limités. C'est pour cela que l'école joue pleinement son rôle de complémentarité », a indiqué Ayoura Mbu Arold, parent d'une fille qui étudie en 3<sup>e</sup> année primaire au lycée Bosangani.

## Une réussite au Complexe scolaire Sainte Christine

Après la Gombe, l'équipe de journalistes s'est rendue au complexe scolaire Sainte Christine dans la commune de Makala. Ici aussi, le constat a été le même. La rentrée scolaire a été une réussite car

tous les élèves et enseignants étaient présents.

La surnuméraire de l'EP13 Makala, Charlotte Djoko a souligné que dès le premier jour, les élèves étaient déjà là. « Nous formons un vrai partenariat avec les parents, ils nous font confiance », a-t-elle déclaré, ajoutant : « Nous avons un effectif de cinq cents personnes, nous osons croire qu'à la fin du mois, nous dépasserons celui de l'année passée ». Toutefois, l'école Sainte Christine, a expliqué sa directrice, Hortense Pemba, fait face à certaines difficultés. « La maternelle ne nous a pas envoyé les enfants comme d'habitude. Généralement, elle nous envoie souvent soixante. Par contre cette année, c'est seulement trente. Nous devons donc recruter ailleurs aussi », a-t-elle déploré.

Selon elle, cette baisse du nombre d'enfants est due à certaines exi-

gences lors de l'inscription. Il a été demandé à tout parent de fournir l'attestation de naissance de l'enfant avant qu'il ne soit inscrit. Or à Makala, a reconnu la directrice, bon nombre de parents ne tiennent pas compte de cela. En sus de l'attestation de naissance, les parents devaient aussi payer la moitié des frais scolaires demandés et acheter certains manuels à l'école comme le cahier de communication.

« Pour cette année, tout élève doit acheter le cahier de communication à l'école. Il coûte 5000 FC. Ce cahier sert de pont entre l'école et les parents. Enfin, les frais de l'Etat sont fixés à 20 400 FC. En somme, les parents devaient payer 25400 FC », a précisé Hortense Pemba.

**Blandine Lusimana**

## EPIDÉMIE D'EBOLA

## L'Unicef se préoccupe du sort des enfants orphelins

**Selon l'agence onusienne, cent cinquante-cinq enfants sont devenus orphelins ou séparés de leurs parents, suite à la maladie qui sévit depuis le 1<sup>er</sup> août dernier dans les provinces de l'est du pays. Ce chiffre inclut des enfants qui ont perdu l'un des parents ou les deux, ou leur tuteur ainsi que ceux qui sont restés seuls, parce que leurs parents sont en quarantaine dans un centre de traitement.**

L'Unicef révèle que les enfants qui ont perdu un parent à cause d'Ebola risquent d'être stigmatisés, isolés ou abandonnés. Ces enfants ainsi que ceux dont les parents sont pris en charge dans un centre de traitement d'Ebola sont particulièrement

vulnérables. Pour l'agence onusienne, ils passent déjà une expérience bouleversante pour avoir perdu l'un des parents ou tous les deux et doivent être assistés. « La perte d'un parent est une expérience bouleversante pour un enfant », a reconnu le Dr Gianfranco Rotigliano, représentant de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC). « Notre mission est de protéger les enfants contre les conséquences du virus Ebola. Alors que l'épidémie se poursuit, nous continuons à coordonner nos efforts avec nos partenaires afin de garantir le bien-être physique, émotionnel et psychologique

des enfants », a-t-il poursuivi. L'assistance de l'Unicef tient compte des besoins spécifiques de ces enfants. A titre d'exemple, un nouveau-né qui a perdu sa mère n'aura pas les mêmes besoins qu'un enfant en âge scolaire. L'appui aux orphelins et aux enfants non accompagnés comprend généralement des soins psychosociaux, une aide alimentaire et matérielle et un soutien à la réinsertion scolaire. Cent douze enfants orphelins et non accompagnés sont en âge scolaire et l'Unicef, avec ses partenaires, se sont mobilisés pour les ramener en classe. Pour son représentant en RDC, le retour à l'école est essentiel pour les en-

fants orphelins ou non accompagnés. L'école, a-t-il renchéri, leur apporte de la stabilité, un sentiment d'appartenance à la communauté et de l'espoir en l'avenir. Depuis le début de l'épidémie, l'assistance de l'agence onusienne a concerné divers domaines. C'est dans ce cadre qu'elle a formé deux cent dix-neuf agents psychosociaux pour identifier les besoins spécifiques des enfants orphelins et non accompagnés et leur apporter une assistance. Elle a fourni une aide alimentaire et psychosociale aux cent cinquante-cinq orphelins d'Ebola identifiés et aux enfants non accompagnés dans les zones touchées par la maladie à

Beni, Mangina, Makeke et Butembo. Sept nutritionnistes ont été déployés pour aider ces enfants dans les centres de traitement d'Ebola.

L'Unicef a également remis du matériel scolaire et des uniformes aux cent douze orphelins d'Ebola et aux enfants non accompagnés en âge scolaire et payé leurs frais de scolarité. Pour ce qui est de la communication, plus de trois mille directeurs d'école et enseignants de trois cent vingt-six établissements ont été sensibilisés afin de soutenir la réinsertion des enfants touchés par la maladie et éviter leur stigmatisation.

**B.L.**

## NEW YORK

Joseph Kabila ce mardi à la tribune de la 73<sup>e</sup> session ordinaire de l'ONU

**Les questions liées notamment au processus électoral dans son pays ainsi qu'à la consolidation de la paix dans la région de Grands lacs seront, entre autres, au menu de la toute dernière intervention du chef de l'Etat congolais devant l'Assemblée générale des Nations unies, si l'on se situe dans la perspective de la tenue de la présidentielle de décembre.**

Comme cela est de tradition chaque année au mois de septembre, les États membres de l'ONU vont se réunir à partir de ce 25 septembre en Assemblée générale ordinaire (la 73<sup>e</sup> du genre) à New York. Membre de la communauté des Nations unies, la République démocratique du Congo (RDC) sera représentée à ce forum au plus haut niveau par son président, Joseph Kabila Kabange, qui séjourne à New York depuis le 23 septembre. Le chef de l'Etat est accompagné par une importante délégation d'officiels parmi lesquels Léonard She Okitundu, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Sauf imprévu, c'est ce mardi qu'il interviendra à la tribune de l'ONU dans un discours très attendu en raison de l'enjeu politique actuel dans son pays caractérisé par la prépa-



Le président Joseph Kabila (photo DR)

ration des élections du 23 décembre. De quoi va parler Joseph Kabila ? La question taraude les esprits. Un brin de réponse est venu de Barnabe Kikaya Bin Karubi, son conseiller diplomatique, qui a laissé entendre que les questions liées au processus électoral en RDC ainsi qu'à la consolidation de la paix dans la région des Grands lacs seront les principales articulations de son discours. Un discours qui, d'après maints observateurs, revêtira les accents souverainistes comme pour marquer la volonté

de la RDC de s'affranchir des relents néocolonialiste d'un Occident devenu encombrant. Joseph Kabila saisira, à coup sûr, l'opportunité pour réitérer ce désir du peuple congolais d'assumer seul son destin en dehors de toute interférence extérieure, précisément sur des matières relevant de sa propre souveraineté.

#### Rassurer la communauté internationale sur la crédibilité des élections

Après la conférence sur les mines récemment organisée à Kolwezi ayant ressassé sur la nécessité de faire profiter aux Congolais la rente minière, Joseph Kabila martèlera sur cet aspect des choses dans le sens d'une réorientation des investissements aux fins de développement. C'est sans doute sur le terrain des élections que Joseph Kabila sera attendu puisqu'il est censé faire l'état des lieux du processus électoral, en rassurant la communauté internationale sur la crédibilité des

scrutins, à la lumière des controverses que continuent de susciter la machine à voter et le fichier électoral. Enfin, le président de la République ne manquera pas de redire son hostilité au maintien de la Monusco en RDC, non sans glisser un mot sur la levée des sanctions européennes et américaines contre plusieurs autorités civiles et militaires congolaises accusées d'entraver le processus démocratique du pays. Ce discours sera sans doute son ultime adresse, comme chef de l'Etat, à la tribune de la plus grande organisation planétaire.

Notons que les débats de cette session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies se dérouleront du 25 septembre au 1er octobre, sur le thème « *Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service des sociétés pacifiques équitables et durables* ». C'est la ministre des Affaires étrangères de l'Equateur, Fernanda Espinosa Garcés, élue par l'Assemblée générale le 15 juin dernier, qui présidera les travaux et assurera la police des débats.

Alain Diasso

## TRAITEMENT DES CONTENTIEUX ÉLECTORAUX

# Une ONG remet en cause les arrêts de la Cour constitutionnelle

**Après avoir suivi à la loupe tout le processus ayant conduit à l'invalidation de certaines candidatures par la Haute juridiction, la Synergie des missions d'observation citoyennes des élections (Symocel) a présenté, le 21 septembre, son rapport détaillé en relation avec la réception, le traitement et le contentieux des candidatures aux élections du 23 décembre.**

L'association est arrivée, au terme de ses investigations, à la conclusion selon laquelle les audiences sur les contentieux électoraux à la Cour constitutionnelle étaient émaillées de plusieurs défaillances. Ce qui relativise, selon elle, quelque peu la portée objective de ses arrêts. Tout en déplorant l'impartialité de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), la Symocel a aligné une série des faits qui confirment, se convainc-t-elle, le caractère biaisé des décisions de la Cour constitutionnelle.

Outre l'impartialité de la Céni, l'ONG a stigmatisé, entre autres, l'interprétation extensive de loi électorale par le juge (cas de l'article 94); l'impression que les réquisitoires du ministère public étaient pré-écrits car se trouvant parfois en déphasage avec le débat en cours; l'application contextuelle et sélective de la loi sur la nationalité; l'appel et l'instruction des causes en l'absence des requérants due à la mauvaise communication sur les heures de début des audiences; l'absence des notifications des arrêts aux requérants, etc. D'après cette association, la Cour constitutionnelle aurait fait œuvre utile en prenant des arrêtés qui

participent à la consolidation du processus électoral. Ce qui, hélas ! n'a pas été le cas au vu de ce qui s'est passé, a-t-elle regretté.

La Symocel accuse également la Céni d'avoir empiété les prérogatives juridictionnelles et d'avoir traité de manière différenciée les dossiers des candidatures de l'opposition et de la majorité qui lui étaient soumis avec un penchant affiché pour celles de la coalition au pouvoir. Aussi recommande-t-elle, pour qu'il y ait des élections apaisées, crédibles et inclusives, le consensus autour des questions cruciales. De ce point de vue, la Céni est obligée de forcer le consensus des parties prenantes autour de l'utilisation des machines à voter, du fichier électoral, de la décrispation de l'espace politique, des défis logistiques et du financement de ces élections. « Si ce consensus n'est pas obtenu, il va y avoir certainement des remous, des contestations et des revendications », a prévenu la Symocel.

Notons que pour mener à bien ce travail, la Symocel dit avoir déployé cent quarante-huit observateurs dans vingt-deux provinces pendant la période de réception et traitement des candidatures. Neuf juristes ont été commis pour observer les contentieux des candidatures à la Cour constitutionnelle et quatre experts électoraux ont été dépêchés auprès des partis et regroupements politiques.

A.D.

## LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

# La campagne « #DeLaReussiteParmiVous » déployée à Bruxelles

**L'opération de sensibilisation, initiée par la Belgo-Congolaise Chouna Lomponda via l'association « Success DiverStory », a été officiellement lancée le 17 septembre dans la capitale belge. Elle présente dix-huit rôles-modèles issus des minorités dites visibles afin de combattre les stéréotypes.**



L'affiche de la campagne / crédit photo Vaya sigmas/Success DiverStory ASBL.

Le grand public pourra découvrir la campagne partout dans la ville de Bruxelles, jusqu'au 13 septembre 2019, via des affiches et autres visuels. L'objectif de la campagne est de sensibiliser les médias aux images qu'ils véhiculent auprès du grand public pour ce qui concerne les sujets se rapportant aux minorités ; sensibiliser et présenter à la jeunesse de nouveaux « rôles-modèles » en vue de lutter contre toute forme de discrimination ; susciter auprès des jeunes générations un sentiment de reconnaissance ainsi que des appartenances communautaires et aussi lutter contre les stéréotypes. « Cette campagne consiste en une réponse élégante, constructive, humoristique et surtout pédagogique à l'adresse des jeunes, des médias, du grand public et des décideurs », a expliqué Chouna Lomponda.

Celle-ci, apprend-on, a eu l'idée de mettre en place cette campagne à la suite de la publication, le 7 novembre 2017, d'un article du journal belge « Le Soir » qui traitait de la question de la carence des diplômes et de la pauvreté à Bruxelles, avec une photo d'illustration ne montrant que des Noirs et des Arabes. « Il s'agit d'un fait parmi tant d'autres qui témoignent de l'utilisation d'images réductrices auxquelles certains médias n'échappent pas toujours aujourd'hui. Ici, en l'occurrence, l'illustration de l'article laisse à penser qu'on y confère une connotation raciale », indiquait Chouna Lomponda, initiatrice et coordonnatrice de l'événement. Cet article a ainsi fait émerger l'idée de la conception d'une campagne pour lutter contre certains clichés dont font parfois l'objet les personnes issues des minorités.

Patrick Ndungidi

## CAF-C2

## V.Club affrontera Al Masr en demi-finale

**Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont obtenu leur ticket, le 23 septembre, au prix d'un match farouche contre les Marocains de la Renaissance sportive de Berkane comptant pour les quarts de finale retour de la compétition.**

Après son importante victoire de trois buts à un lors de la première confrontation au stade des Martyrs de Kinshasa, la tâche a été difficile pour V.Club en terre marocaine. Le coach Mounir Jaouani de Berkane l'avait annoncé à la fin du match à Kinshasa. Ses joueurs ont débuté la partie pied au plancher, exerçant un pressing soutenu sur ceux du coach Florent Ibenge qui ne sont pas bien entrés dans la partie. Dès la cinquième minute, l'expérimenté international burkinabè, Alain Traoré (frère de Bertrand Traoré de Lyon en France), a ouvert la marque de la tête pour Berkane, reprenant une balle arrêtée. Les joueurs de Berkane ont ensuite littéralement fait le siège du camp de V.Club qui a choisi apparemment de défendre, laissant le ballon aux joueurs du RS Berkane. A la pause, le score a été à l'avantage de club hôte. La seconde période a ressemblé à la première avec une forte domination des joueurs de Jaouani. Le gardien de but camerounais de V.Club, Nelson Lukong, a été le précieux rempart de son équipe, annihili-



V.Club sera aux prises avec Al Masr en demi-finale de la Coupe de la Confédération

lant toutes les offensives adverses menées soit par Alain Traoré, soit par l'international attaquant togolais, Laba. Florent Ibenge a alors effectué des changements au milieu de la seconde période. Un coaching payant avec l'entrée de Chadrac Muzungu à la place de Mukoko Batezadio, alors que Mukoko Tonombe laissait sa place à Kalonji. C'est sur l'une des rares contre-attaques

de V.Club que Chadrac Muzungu a déposé le latéral gauche de RS Berkane, avant de trouver Fabrice Ngoma Lwamba au cœur de la défense du club marocain. Ce dernier, de l'intérieur du pied, a repris le cuir, offrant la balle de l'égalisation aux protégés du général Amisi Kumba Tango Four à la 88e mn. Quelques minutes auparavant, Eddy Ngoy Emomo loupait une occasion

similaire en reprenant le ballon hors du cadre. Qu'à cela ne tienne, V.Club a résisté avec brio, jusqu'à obtenir l'égalisation. Qualifié, le club vert et noir de Kinshasa connaît déjà son adversaire en demi-finale de la C2 africaine. Al Masr d'Egypte a obtenu son sauf-conduit en battant la formation d'USM Alger par un but à zéro au match retour.

**Martin Enyimo**

## LINAFOOT

## Le championnat 2018-2019 a démarré le week-end dernier

**Le coup d'envoi de la 24e édition a été donné le 22 septembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, par une victoire par forfait de Daring Club Motema Pembe (DCMP) sur l'OC Muungano.**



Le stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi a servi de cadre au match entre Sanga Balende et Lubumbashi Sport

DCMP a remporté la partie par forfait car le club de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, n'a pas fait le voyage de Kinshasa pour la première rencontre de la saison 2018-2019 du championnat national. C'est donc un premier succès du DCMP qui a empoché ses trois premiers points. Maniema Union de Kindu a aussi engrangé les trois points de la victoire par forfait contre Dragons/Bilima de Kinshasa qui n'a pas fait le déplacement de Kindu. D'autres rencontres de la première journée se sont jouées le 23 septembre. Au stade Tata Raphaël de Kinshasa, l'AC Rangers s'est imposée face au FC Renaissance du Congo par deux buts

à zéro, inscrits par Malekama et Bossu Nzali, buteur maison de cette formation tuteurée par Lambert Osango. L'on note aussi la victoire de Sa Majesté Sanga Balende au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi sur le FC Lubumbashi Sport par deux buts à zéro, grâce à un doublé de Kayembe Mukendi. Don Bosco a également dominé Jeunesse Sportive Groupe Bazano par deux buts à zéro. Quant à la formation de Mont Bleu, elle a été accrochée au stade Amani de Bunia, dans la province d'Ituri, par AS Dauphin Noir de Goma, par deux buts partout. L'AS Nyuki de Butembo est allée tenir en échec le FC Saint-Eloi

Lupopo au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, un but partout. Kalasa a ouvert la marque pour les Cheminots de Lubumbashi et Mamba Mukombozi a égalisé pour les Abeilles de Butembo sur penalty.

Les deux clubs engagés en compétitions africaines interclubs, Mazembe (qui vient d'être éliminé) et V.Club (qui jouait contre RS Berkane au Maroc) n'ont naturellement pas joué en championnat national. Leur confrontation comptant pour la première journée a été reportée à une date ultérieure.

**M.E.**

## Réactions de Florent Ibenge après la qualification

**Les poulains du coach Florent Ibenge ont réussi à accrocher les joueurs de l'entraîneur Mounir Jaouani du club marocain à domicile par un but partout. A la conférence d'après-match, Ibenge s'est exprimé.**



Florent Ibenge, lors de la conférence de presse

« On a eu suffisamment de maturité pour ne pas paniquer et revenir petit à petit au score. En première mi-temps, on était tellement à l'envers, on s'était focalisé sur l'arbitrage au lieu de se concentrer sur notre match. En seconde période, on a changé, un tout petit peu, la façon de jouer pour laisser venir Berkane et le contrer, être beaucoup plus solide défensivement et réaliste devant.

C'est ce qu'on a fait jusqu'à marquer ce but. On est très content, le football est une fête, c'est la joie, c'est l'amitié », a-t-il dit.

Florent Ibenge a dédié cette qualification au peuple congolais. « On ne pouvait pas arrêter cette qualification d'autant plus que Mazembe (autre club congolais) est éliminé en Ligue des champions, nous avons donc l'obligation de porter les couleurs de la patrie. Ainsi, nous dédions cette qualification à tout le peuple congolais », a-t-il signifié.

**M.E.**

## HUMEUR

## Quand la stigmatisation du malade le stresse !

La maladie, on ne le dira jamais assez, est un état de santé anormal qui peut affecter tout homme. Et les médecins eux-mêmes le disent, « un homme bien portant peut être aussi un malade qui s'ignore ». Or quand une personne s'attrape telle ou telle maladie, il y a dans certaines familles et même dans son environnement social immédiat un brutal changement de comportement envers elle. Ce comportement, à quelques exceptions près, peut ajouter encore de la douleur et aggraver la maladie, voire en causer d'autres.

Ces derniers temps, être affecté par une maladie ouvre la porte à une série de stigmatisations et discriminations. Généralement, une personne malade perd son poids et c'est à partir de là que naît la suspicion chez les proches. Dès lors, l'occasion est vite trouvée de salir le parent malade, suspecté d'être atteint de toutes les infections et pathologies les plus dangereuses qualifiées « péjorativement » de maladie de la honte. « Oh tu n'es pas au courant, Monsieur X a trop maigri, il doit souffrir de la maladie du jour », « L'autre jour je l'ai observé toussé lourdement, ce genre de toux signale la maladie du siècle », « La semaine passée, je l'ai vu sortir en titubant des services des grandes endémies et cela veut tout dire », etc.

Des propos qui ne sont que des fausses informations au sujet du malade. Et quand cela arrive aux oreilles de l'intéressé, celui-ci peut avoir une dépression et même une perte d'estime de soi. En gros, de tels propos créent des états psychologiques très dangereux chez le malade qui se voit être rejeté à la fois par certains membres de la famille et par les voisins, voire par la société tout entière.

Pourtant, personne ne peut deviner la maladie dont souffre l'autre quand le vrai diagnostic n'est pas fait. Encore que pour éviter de tomber dans des conjectures maladroites des spécialistes de la stigmatisation, il est même nécessaire de se rapprocher du malade au lieu de colporter n'importe quoi sur lui. Quelle méchanceté ! C'est aussi là de l'antivaleur avérée car en se comportant de la sorte, l'on ne se rend peut-être pas compte que l'on crée involontairement des mécanismes de rejet des autres. Les psychanalystes disent que parmi de nombreuses maladies, certaines ont une origine psycho-somatique, c'est-à-dire peuvent partir des idées négatives des autres et le corps reçoit ainsi l'influx nerveux destructeur.

C'est ainsi que par peur de stigmatisation, certains malades préfèrent se terrer dans leur maison, pour ne pas donner lieu à des rumeurs sur leur état de santé. Stigmatiser un malade, c'est lui en ajouter une autre encore plus grave et destructrice. A ce sujet, un psychiatre écrivait, « la stigmatisation est parfois plus difficile à endurer que la maladie elle-même ». Allez-y comprendre.

Arrêtons donc de stigmatiser nos parents malades pour ne pas aggraver leur cas. Cherchons plutôt les voies et moyens pour créer dans leur psyché un état mental positif à travers des gestes et actions d'altruisme et de solidarité. La médecine est là pour lutter contre les maladies, pourquoi, diable, cette discrimination ?

Faustin Akono

## ARTS MARTIAUX

## Paul Nzolani Kimbangu élu président du comité départemental de boxe pieds-poings

Le nouveau dirigeant a été désigné lors de l'assemblée électorale extraordinaire du comité départemental de kick boxing qui s'est tenue le 23 septembre, au complexe sportif de Pointe-Noire.

Paul Nzolani Kimbangu est à la tête d'un bureau composé de trois personnes, notamment un secrétaire, Michel Pemba; un trésorier, Mahouene Bakala; et un membre Pacifique Mapembi.

Outre l'élection, les participants à la rencontre ont aussi saisi l'occasion pour examiner et adopter le programme d'activités de la saison sportive 2018-2019 de la ligue départementale de karaté et arts martiaux de Pointe-Noire qui débutera le 7 octobre. Ces retrouvailles se sont déroulées en présence du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de la ville côtière, Joseph Biangou Dinga; du président de la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires, Michel Malalou Makanga; des membres du comité départemental de cette discipline et des invités. Mongo Tselane et Gerry

Blaise Bolle, respectivement troisième vice-président de la fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires et président de l'As-



Les membres du bureau du comité départemental de kick boxing de Pointe-Noire/Adiac

sociation congolaise de boxe pieds-poings ont participé également à ces assises.

Séverin Ibara

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

## La liste des équipes engagées dévoilée

Le secrétaire général de la Confédération africaine de handball (Cahb), Charles Omboumahou, a publié, le 21 septembre, les formations retenues pour la compétition prévue du 19 au 28 octobre à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Le quarantième championnat d'Afrique des clubs champions de handball regroupera, durant huit jours, dans la capitale ivoirienne, vingt-et-un clubs, dont douze des messieurs et neuf des dames, a informé le secrétaire général de la Cahb aux fédérations nationales de la discipline. Chez les messieurs, il s'agit de Raja Agadir et Widad Smara du Maroc; Pétrorsport du Congo; Phoenix du Gabon; Al Aly et El Zamalek

d'Egypte; FAP Yaoundé et Minuh Yaoundé du Cameroun; JSK de la RDC; RED Star OJA de la Côte d'Ivoire; Flowers de Cotonou du Bénin et USFA du Burkina Faso.

En dames: Abo sport du Congo; Pétrorsport Athletico et Primero d'Agosto d'Angola; FAP Yaoundé et Dynamique de Bokito du Cameroun; HC Héritage et HC Vainqueur de la RDC; Africa sport et Bandama de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, Charles Omboumahou a fait savoir aux présidents des fédérations nationales de handball des dix pays concernés que le tirage au sort de cette compétition se tiendra le 28 septembre, au siège de la Cahb, à Abidjan, à 16h GMT.

Charlem Léa Legnoki

## RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

## Des inscriptions timides dans des établissements privés à Pointe-Noire

A six jours de la reprise des classes, les parents ne se bousculent pas pour inscrire ou réinscrire leurs enfants dans les écoles privées au rythme voulu par les promoteurs.

Les difficultés financières et l'ouverture d'autres établissements dans les mêmes blocs sont évoquées pour expliquer le peu d'engouement des parents à inscrire leurs enfants dans les écoles privées. « Cette année, les choses sont très moroses car à la veille de la rentrée scolaire 2017-2018, dans notre établissement, de la maternelle jusqu'au collège, on sentait l'engouement des parents qui défilaient pour des inscriptions et réinscriptions. Nous avons pris l'initiative de faire du porte-à-porte pour nos anciens élèves, mais hélas ! ces derniers évoquent des difficultés financières », s'est indigné le surveillant général d'un complexe scolaire dans le quartier La Base, dans le premier arrondissement Eme-



La rentrée scolaire réussie de 2016-2017

ry-Partice-Lumumba.

A la veille de la rentrée des classes, les écoles privées avaient pris l'habitude d'afficher les pourcentages d'admission aux examens d'Etat. Pour attirer des nouvelles inscriptions, ces établissements faisaient peau neuve. Des murs recevaient une nouvelle couche de peinture et les

tables-bancs réfectionnés. Cette fois-ci, nombreux des promoteurs sont hésitants pour investir à propos, de peur de ne rien gagner, a avoué l'un d'eux qui a requis l'anonymat. « Ne nous leurrions pas, je suis un ancien dans ce domaine. Le plus souvent, c'est l'argent des inscriptions et réinscriptions qui nous permet de refaire la pein-

ture des murs de nos établissements et de réfectionner des tables-bancs, d'acheter des rames de papier et autres. Mais nous ne pouvons pas nous engager comme cela quand nous constatons que les inscriptions et réinscriptions n'arrivent toujours pas », a-t-il déclaré. Interrogé sur la question, deux parents d'élèves ont affirmé : « Les temps sont durs car à ce rythme, de nombreuses écoles privées vont voir beaucoup d'enfants partir. Ces écoles peuvent aussi procéder autrement, c'est-à-dire accorder des réinscriptions gratuites à tous les anciens parents qui voudront réinscrire leurs enfants pour les attirer; surtout que ces écoles ne cessent de dire qu'elles font le social et non le lucratif ».

A cette allure, ceux des promoteurs qui ne créeront pas des stratégies pour fidéliser les parents d'élèves courent le risque de voir leurs établissements se vider dès le premier jour de la rentrée des classes.

F.A.

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## Fin de l'aventure pour le Cara

Les Aiglons ont courbé l'échine, le 23 septembre, au stade Mohamed V de Casablanca, devant le Raja athlétique club (0-1) en match retour des quarts de finale de la 15e édition.

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) ne disputera pas le dernier carré de la Coupe africaine de la Confédération. L'équipe n'a pas eu des arguments pour faire pencher la balance de son côté. D'ailleurs, ses espoirs de qualification étaient très minces au moment d'aborder la manche retour des quarts de finale. Les Aiglons ont concédé une nouvelle défaite face au club marocain, après celle du 16 septembre à Brazzaville (1-2). Mouhcine Lajour, celui-là même qui avait manqué de transformer en but la bourde de Chansel Massa dans le temps additionnel lors du match aller, a eu le temps de se rattraper à la maison. Il a signé le seul but de la victoire à la 3e mn, avant de rendre plus sombre le bilan de Cara à l'extérieur. En sept déplacement, lors de sa campagne africaine, le club de Brazzaville a concédé autant de dé-

faites, dont six sans marquer le moindre but.

Ce bilan contraste avec celui des matches joués à domicile au cours desquels, les Aiglons ont été parfaits (six victoires contre une défaite). C'est, d'ailleurs, ce point noir qui a coupé les ailes du Cara.

Mais qu'à cela ne tienne, il n'a pas à rougir de son parcours africain. L'équipe a fait ce qu'elle pouvait avec la qualité de l'effectif à sa disposition. Les Aiglons ont connu un début de saison plus compliquée, perdant plus 80% de l'effectif qui leur avait permis de gagner une qualification en compétition africaine. Ils ont abordé la campagne continentale avec une équipe en construction.

Ironie du sort, au moment de faire le bilan, ce sont eux qui ont joué plus de matches que les trois autres. Le Cara quitte la compétition à la porte des



Les Aiglons privés de la suite de la compétition par le Raja de Casablanca/Adiac

demi-finales pendant que l'AC Léopards et l'AS Otoho ont été éliminés en tours préliminaires de la Ligue des champions. La Mancha, quant à elle, a échoué à la porte des phases de poules

de la Coupe de la Confédération. Le vin est tiré, il faut le boire. Cara et AC Léopards qui ne représenteront malheureusement pas le Congo aux prochaines compétitions afri-

caines, devraient revoir leur effectif pour mieux rebondir pendant la saison 2019-2020. Quant à la Mancha, son avenir dépend de l'issue du championnat.

James Golden Eloué

## DANSE CONTEMPORAINE

## Le spectacle « Jazz et vin de palme » laisse le public sur sa soif

La grande première de la Compagnie Cap Congo a eu lieu récemment à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, en présence d'un public hybride.

Les cinq danseurs pluridisciplinaires de la compagnie, à savoir

Vesna, Karel, Luc, Juvet et Mael ont livré un spectacle époustou-

flant. Les artistes ont travaillé sur le recueil d'Emmanuel Dongala qui a beaucoup de nouvelles et chacune d'elles raconte de nombreuses choses. Il s'agit, entre autres, de « Le procès du père Likibi »; « L'Homme »

; « La cérémonie »; « Love suprême » dans lequel l'écrivain parle de la modernité et la tradition; « Coltren » qui fut un jazzman très connu aux Etats-Unis. C'est, d'ailleurs, ce qui a fait que dans le spectacle, les acteurs ont musicalement joué du Coltreen au début. Question d'interpréter ce que Emmanuel Dongala a écrit dans la nouvelle « Love suprême ».

Le choix du texte « Jazz et vin de palme » a été fait par rapport aux danseurs, parce qu'il fallait faire de la danse avec un texte qui accompagne ce qui devrait se passer sur scène. Bref, ce choix a obéi au contenu du texte et à la notoriété de l'écrivain Emmanuel Dongala, qui a bercé les artistes avec sa plume.

Le spectacle Jazz et vin de palme a été très sombre au début, pour la simple raison que le début est comme une jeunesse, une naissance de quelque chose. Il a commencé tranquillement avec des mouvements hyper-doux et au fur et à mesure que le spectacle montait, les artistes ont exprimé d'autres nouvelles comme « Le procès du père Likibi » qui a arrêté la pluie, parce qu'il y avait le mariage de sa fille. Ce qui a entraîné la sécheresse. De ce fait, tout le monde étant contre

M. Likibi pour avoir arrêté la pluie, un procès a eu lieu contre lui, « Le procès du père Likibi ». Ce spectacle a connu également la danse des extraterrestres qui l'a clôturé. En effet, dans « Love suprême », Emmanuel Dongala parle des extraterrestres qui sont arrivés aux Etats-Unis, se sont installés un peu partout dans le monde et l'ont révolutionné, notamment « Le vin de palme ».

Par ailleurs, les cinq artistes n'ont pas seulement clôturé par la danse des extraterrestres mais aussi par un côté très festif, parce que ce texte était à la fois de la tradition et de la modernité. Le spectacle « Jazz et vin de palme », projet phare de cette compagnie pour 2018, sera présenté également à Pointe-Noire, le 22 octobre. Après Pointe-Noire, Herman Diephuis pourra tourner avec ce groupe en Europe.

Rappelons que la Compagnie Cap Congo est créée en octobre 2017 à la suite d'une formation de danse contemporaine donnée par Herman Diephuis, à l'IFC, assisté de Cleo Konongo en éclairage, lumière et régie générale. L'idée étant venue de Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC.

Bruno Okokana



Les cinq artistes de la Compagnie Cap Congo surs scène (Adiac)